



## **Horizon Santé Travail, un service innovant véritable partenaire de nos adhérents et de nos collaborateurs !**

Riche de plus de **70 ans d'expérience**, Horizon Santé Travail participe à la préservation de la santé et de la sécurité de ses **8 500 entreprises adhérentes, soit 165 000 salariés suivis**. Nos **14 centres médicaux, basés au nord-ouest parisien**, accueillent **200 professionnels**, qui œuvrent au service des entreprises, couvrant de très divers secteurs d'activité (établissements de soin, industrie, transports, restauration, commerces, secteur tertiaire ...).

### **Parlons de votre futur rôle ! Pourquoi est-il si important ?**

Rattaché(e) à la responsable de l'équipe Conseiller en Prévention des Risques Professionnels, nous recherchons dans le cadre de CDI à temps plein **DES CONSEILLERS EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS (H/F)**

Les postes sont basés à **Asnières sur Seine et sur le secteur de Colombes / Courbevoie**.

Vos missions :

- Membre de l'équipe pluridisciplinaire constituée de médecins du travail, d'infirmier(e)s en santé au travail, d'assistant(e)s médicaux(ales) et d'IPRP (ergonomes, psychologues du travail, technicien HSE, ...) et plus récemment de conseillers en prévention des risques professionnels, vous avez pour principale mission d'effectuer des actions en milieu de travail, dans un but exclusif de prévention en santé au travail.
- Dans le cadre du premier niveau de repérage des risques professionnels et dangers existants, vous réalisez des visites chez les adhérents et rédigez la fiche d'entreprise. Puis, vous communiquez ces résultats au médecin du travail référent de l'entreprise.
- Vous aidez les adhérents à l'élaboration de leur DUERP.

Vous avez la possibilité d'enrichir vos connaissances et de participer à des groupes de travail thématiques (Risques Psycho Sociaux (RPS), troubles musculo squelettiques (TMS), Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP), etc.).

Permis B et véhicule indispensables pour les déplacements dans le cadre de vos entretiens avec les adhérents.

### **Cette offre est faite pour vous si vous êtes :**

- Titulaire d'un BAC ST2S ou son équivalent + une formation spécifique de type certificat professionnel de conseiller en prévention des risques professionnels et/ou une expérience équivalente dans cette fonction.
- Sensible à la prévention des risques professionnels et avez des connaissances sur la réglementation.
- Doté(e) d'un esprit d'équipe favorisant le partage des bonnes pratiques.

- Autonome, rigoureux(se) et savez gérer les priorités.
- Reconnu(e) pour votre dynamisme, votre bon relationnel et rédactionnel.

### Horizon Santé travail, c'est :

- Un cadre de travail clair :
  - **Temps plein** 37 heures sur **4.5 jours** (vendredi après-midi off) ;
  - **11 jours de RTT** par an pour un temps plein ;
  - **2 jours offerts** dans l'année ;
  - **Télétravail** possible à hauteur d'un jour par semaine et dispositif de télétravail exceptionnel actif ;
  - **Fermeture** annuelle pendant 3 semaines au mois d'**août** et une semaine à Noël avec permanence d'été.
- Un accompagnement tout au long de votre carrière :
  - Un **parcours d'intégration** sur mesure ;
  - Une politique **formation performante** (4 % de la masse salariale en 2023) ;
  - Des réunions / **séminaires métier** une fois par an ;
  - Des moments d'**échanges** de pratiques professionnelles ;
  - **Des outils de travail en constante évolution à votre service** : logiciel métier, dématérialisation de la fiche d'entreprise, création d'outils facilitant le suivi des adhérents (Plan Prévisionnel d'Activité, protocoles de délégation dématérialisés, kit PDP ...) ;
  - Travail en **mode projet ou par expérimentation**.
- Des avantages sociaux :
  - **Rémunération fixe et primes versées selon les missions confiées** ;
  - Carte **titres restaurants** (valeur faciale 10€ dont 6 € financés par HST) ;
  - **Mutuelle** prise en charge à **75%** par HST ;
  - **Epargne salariale** (Plan d'Epargne Entreprise (PEE) et Plan d'Epargne retraite Collectif (PERECO)) ;
  - **Accord de participation** permettant de distribuer la réserve de participation dégagée selon les conditions de l'accord ;
  - **Compte Epargne Temps** (CET) ;
  - **CSE** avec budget Activités Sociales et Culturelles augmenté en 2024 (chèques cadeaux, chèques culture, arbre de Noël, sorties culturelles ...).
- Horizon Santé Travail, c'est un état d'esprit avec :
  - Un **management de proximité** pour accompagner les équipes et les encadrer au quotidien ;
  - Une culture d'entreprise ancrée dans **le respect, l'autonomie, la collaboration et l'amélioration continue de nos pratiques** ;
  - Une **démarche QVCT et environnementale** avec des **actions concrètes** (accompagnement des salariés aidants, mise à disposition de claviers et souris ergonomiques pour tous les collaborateurs, mise en place d'un compteur AT en ligne, forfait mobilités durables, actions éco-responsables) ;
  - Une **association engagée et responsable** : **participation aux moments forts** qui touchent la santé publique (Medical Run, Octobre rose, Journée nationale

de l'audition, Semaine du handicap, Mars bleu ...), note à l'**Index égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes en 2023 : **88/100**.

**Processus de recrutement :**

Le service RH et le responsable hiérarchique porteront une attention particulière à votre candidature. Dans cette optique, notre processus de recrutement se décompose en 2 phases :

- Un entretien avec Audrey SOULA, responsable RH et Marion PEYRELADE, responsable de l'équipe Conseiller en Prévention des Risques Professionnels
- Un rendez-vous plus informel, avec la présentation des équipes locales et la visite des locaux de travail

Pour postuler, merci de bien vouloir transmettre à Audrey SOULA votre candidature (CV + lettre de motivation) avec la référence suivante en objet : PREV/CPRP/012025 à l'adresse suivante : [recrutement@horizonsantetravail.fr](mailto:recrutement@horizonsantetravail.fr)

Conformément à notre politique de protection des données, nous conserverons votre candidature pour une durée de deux ans à des fins de recrutement. Les données sont traitées sur la base de votre consentement. Vous avez le droit d'accéder à vos données, de demander leur rectification, effacement, ou de retirer votre consentement en contactant notre Délégué à la Protection des Données (DPO) à [dpo@horizonsantetravail.fr](mailto:dpo@horizonsantetravail.fr)